



Extrait du registre des
délibérations du Conseil
Municipal

Séance du 23 septembre 2013

DELIBERATION n° DEL095-13

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20130923-DEL095-13-DE
Date de télétransmission : 24/09/2013
Date de réception préfecture : 24/09/2013

*Certifiée exécutoire par le Maire
Publiée le*

L'an deux mille treize, le 23 septembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 17 septembre 2013, s'est réuni à la mairie
en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

Mmes J. BEAUGEON, I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, C. EGEA, C. PICCA,
C. POLENTINI, C. TISON et MM. R. BAH, J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, J-C. GUERRE-GENTON,
B. LEBRUN, A. LEFORT, G. MORIN, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, Y. PERRIER, P. VERRI.

Pouvoirs :

Mme Michèle BREUILLÉ (Pouvoir à B. LEBRUN en date du 11/09/13)
Mme Geneviève PROSCHE-LEMAIRE (Pouvoir à J. BEAUGEON en date du 17/09/13)
M. Habib EL GARES (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 23/09/13)
M. Michel ISSINDOU (Pouvoir à P. VERRI en date du 23/09/13)

Absents excusés :

Mmes Nadège AMBREGNI, Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN, MM. Jérôme DESMOULINS et
Claude SERGENT.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

Objet : Subventions aux associations.

Rapporteur : Christelle POLENTINI

Monsieur le Maire expose au conseil municipal,

La municipalité, soucieuse d'encourager la vie associative qui participe à l'animation et
la qualité de vie de notre commune, alloue chaque année des subventions aux
associations.

M. le Maire propose au conseil municipal de verser les subventions suivantes :

I - Associations giéroises :

Associations	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
A - SPORT			
OMS	11 000 €	11 000 €	12 500 €
Except.		1 000 €	
US Gières Football	13 800 €	13 800 €	14 500 €
Except.		1 000 €	
Basket	7 000 €	7 000 €	7 500 €
Tennis	12 200 €	12 000 €	12 200 €
Escalade	1 000 €	1 300 €	1 300 €
Cyclo	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Petite Boule	500 €	500 €	500 €
Assoc. Sportive Collège	800 €	800 €	800 €
Amicale Laïque	1 500 €	2 500 €	2 500 €
Gymnastique artistique	16 000 €	15 300 €	15 500 €
	1 000 €		
Gières randonnées	400 €	400 €	400 €
Judo	4 300 €	4 400 €	4 100 €
Karaté	2 500 €	2 600 €	2 200 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

B - SOLIDARITÉ	Subventions 2012	Subventions 2012	Subventions 2013
Don du sang	1 480 €	1 480 €	1 480 €
UNRPA	1 000 €	1 000 €	1 000 €

Jean-Claude GUERRE-GENTON ne prend pas part au vote de cette section compte tenu de ses fonctions de Président de l'UNRPA. Les 23 autres membres présents et représentés votent pour.

C - VIE QUOTIDIENNE	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Bien vivre à la Roseraie	200 €	200 €	200 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

D - ANCIENS COMBATTANTS ET DIVERS	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
ANACR	80 €	80 €	80 €
FNDIRP	200 €	200 €	200 €
UMAC	1 050 €	1 050 €	1 050 €
FNACA	120 €	120 €	120 €
Amicale Sapeurs-pompiers	200 €	200 €	200 €

Jean-Claude GUERRE-GENTON ne prend pas part au vote de cette section compte tenu de ses fonctions de Président de l'UMAC. Les 23 autres membres présents et représentés votent pour.

E - SCOLAIRE	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Délégation départementale de l'éducation nationale Secteur de Domène	65 €	65 €	65 €
Des mots pour comprendre	6 500 €	6 500 €	6 500 €
Sou des écoles	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Sport anim'	500 €	500 €	500 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

F - CULTURE	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Arts plastiques	2 400 €	2 400 €	2 400 €
Chorale Clap your hands	2 500 €	2 000 €	1 500 €
Chorale La Sonnantine			700 €
Portée de tous	7 700 €	7 700 €	7 700 €
Saveurs de Gières	2 200 €	2 200 €	2 200 €
Décibel	450 €	450 €	450 €
Cric crac croque	450 €	500 €	500 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

G - INTERNATIONAL	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Gières-Vignate	600 €	600 €	600 €
Gières-Roumanie	800 €	800 €	800 €
Gières-Pérou	1 900 €	1 900 €	1 900 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

H - COOPERATION MEDITERRANEENNE	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Gières-Palestine	300 €	300 €	300 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

I - AMICALE LAÏQUE	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Langues et jeux	900 €	900 €	900 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

J - ECONOMIE LOCALE	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Synd. Intercomm. Agricole	300 €	300 €	300 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

K - TRANSPORTS	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
A.D.T.C.	220 €	220 €	220 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

II - Associations non giéroises :

Associations	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
A - SANTÉ ET PRÉVENTION			
A.R.I.S.T. (Association de recherche et d'insertion sociale des trisomiques)	150 €	150 €	150 €
ADF (Aide à domicile des familles) 38	200 €	200 €	200 €
AIDES	150 €	150 €	150 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

B - ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
La passerelle (Lieu d'exercice du droit de visite)	200 €	350 €	350 €
Un toit pour tous	200 €	0 €	250 €
Banque alimentaire	0 €	0 €	300 €
Association pour les personnes aveugles et malvoyantes (AVH - Valentin Haüy)	0 €	0 €	100 €
APEPLEAH (Assoc. Pour la promotion de l'enseignement au pied du lit des enfants et adolescents hospitalisés)	100 €	100 €	100 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

C - ASSOCIATIONS DIVERSES	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
La Prévention Routière	320 €	320 €	320 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

D - ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENT	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
Association intercommunale de la colline du Mûrier	300 €	330 €	330 €

Section adoptée à l'unanimité : 24 voix pour.

	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions 2013
TOTAL Association giéroises	111 947 €	110 815 €	110 865 €
TOTAL Association non giéroises	2 420 €	1 950 €	3 250 €
TOTAL Général	114 367 €	112 765 €	114 115 €

Pour les années 2011 et 2012, les totaux intègrent des subventions versées à des associations qui ne figurent plus dans les tableaux, certaines n'ayant pas déposé de dossier en 2013.

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 23 septembre 2013.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI